



Adé Hautes-Pyrénées

Le Journal

n°29 - avril 2021

SOMMAIRE

- Le Budget - Page 1
- La Vie Communale - Page 2
- Parlons ÉCOLOGIE - Page 3
- Le SIMAJE - Page 4-5
- Les Associations - Page 6
- Informations - Page 7

Expertise
du Clocher de l'église



De nouvelles menuiseries pour notre Mairie

Il y a un an nous entrions en guerre!

Aujourd'hui, cet ennemi et ses alliés, anglais, sud-africain, marseillais et breton, sont toujours présent. Notre état major, dont le bon sens ne semble pas être la qualité première et après avoir testé différentes solutions sans réelle efficacité se retrouve au point de départ et décide de repartir pour un confinement. J'ai vraiment l'impression de vivre un «AN SANS FIN», en espérant que là aussi il y ait un dénouement heureux. Il faut être optimiste et avancer malgré tout, en faisant face à ce virus et aux médias qui se complaisent à entretenir une ambiance anxieuse.

Coluche en son temps avait dit «*comprendre les médias et les excusant de ne pouvoir dire la vérité par le fait qu'il y a trop de monde qui écoute.*»

Nous voilà de nouveau confinés alors que la nature nous invite à sortir et bouger, à profiter de l'espace de liberté qui nous est laissé.

Répondons à cet appel du printemps et remettons nous à envisager de pouvoir fêter la St Jean et la St Hippolyte cette année, de revoir nos associations qui piétinent d'impatience, fonctionner normalement. Nous avons toutefois la chance de vivre dans une région magnifique qui nous permet de tenir bon et de croire que sous peu nous retrouverons notre «liberté chérie» et nos Pyrénées qui semblent si lointaines...

Jean-Marc BOYA
Maire d'Adé



visitez notre site
www.mairie-ade.fr

Le compte administratif 2020 du budget principal se solde par un excédent de 275 251.41€ en section de fonctionnement et par un déficit de 9 711.15€ en section d'investissement, donc excédentaire de 265 540.26€, qui est affecté au budget principal 2021.

Cet excédent servira à régler des factures de travaux de voirie en cours, qui doivent être comptabilisés en fonctionnement et non plus en investissement.

A noter cette année une modification importante suite à la suppression de la taxe d'habitation !

Pour compenser ce manque de recettes, nous allons percevoir la taxe foncière sur les propriétés bâties du département soit 24.69% qui va venir se rajouter à la taxe communale de 8.70% qui ne change pas.

Pour nous contribuables, pas de modification sur notre imposition.

Didier LOPEZ

Prévisions de la SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

DÉPENSES		RECETTES	
• Virement à la section d'investissements	74 463 €	• Redevances, ventes de bois...	45 021 €
• Charges de gestion générale (dont 181 000€ de travaux voirie)	384 247 €	• Impôts et taxes	566 234 €
• Charges de personnel	158 065 €	- dont CATLP pour le SIMAJE	265 843 €
• Participations et Subventions :	350 982 €	• Dotations et Participations	173 664 €
- dont SIMAJE	265 843 €	• Revenu des immeubles + Prod. Exept...	16 934 €
- dont Associations	11 660 €	• Résultat fonctionnement reporté 2020	265 540 €
• Intérêts d'emprunts	11 275 €		
• Amortissement travaux (SDE + Centre d'Incendie et Secours de Lourdes)	28 361 €		
• Dépenses imprévues	60 000 €		
TOTAL DÉPENSES	1 344 896 €	TOTAL RECETTES	1 333 236 €

Prévisions de la SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

DÉPENSES		RECETTES	
• Dépenses imprévues	7 882 €	• Solde d'exécution 2020	29 132 €
• Changement fenêtres mairie	26 000 €	• FCTVA (travaux 2020)	3 500 €
• Voirie	64 802 €	• Taxe Aménagement	1 000 €
• WC public	55 000 €	• Subventions travaux	91 100 €
• Travaux SDE + Centre d'Incendie et Secours de Lourdes	28 361 €	• Amortissement travaux (SDE + Centre d'Incendie et Secours de Lourdes)	28 361 €
• Bâtiments à affecter	20 000 €	• Virement de la section fonctionnement	74 463 €
• Capital emprunt	35 223 €	• Excédents de fonctionnement capitalisés 2020	9 712 €
TOTAL DÉPENSES	237 268 €	TOTAL RECETTES	237 268 €

TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS

- Réfection de la rue du Councat et de la rue du Stade
- Changement des menuiseries de la mairie (photo couverture)
- Expertise du clocher de l'église (photo couverture)

TRAVAUX À VENIR:

- Réfection de l'escalier du Tougaya courant juillet
- Réalisation du parking du cimetière
- Implantation d'un sanitaire public
- Travaux de voirie chemin des Arpens et impasse des Arriouats
- Fermeture du passage à niveau n°175 (sortie d'Ossun)



AMÉNAGEMENT RN21: 2X2 VOIES

Après plusieurs mois d'attente ,nous étions impatients de connaître les résultats des sondages effectués durant l'automne dernier...et bien nous sommes obligés de vous annoncer que ce sera pour plus tard, au mieux avant l'été, SINON à la rentrée!

Les seuls résultats que nous ayons sont ceux des prélèvements de l'air effectués chez les particuliers ayant gentiment joué le jeu et que nous remercions encore, et ils sont tous négatifs.

Pour les autres, dès que le CEREMA (laboratoire réquisitionné pour les analyses) en aura fini avec le Covid, nous aurons peut-être une réponse permettant d'envisager la suite de cette déviation qui devient indispensable. En effet, on peut se demander comment la circulation venant de Bartres n'engendre pas davantage d'accidents, étant donné les vitesses excessives enregistrées dans le village. Le confinement a eu le mérite de nous montrer ce que pourrait être la vie avec cette déviation.

Cet automne, cela fera sept ans que le pont SNCF de Toulicou a été construit. Nous aurions tous souhaité que le chantier se poursuive plus vite, sauf les « campeurs » qui agrandissent leur emplacement sauvage et illégal régulièrement. Le département souhaiterait reprendre en main les travaux mais dans quelles conditions et pour quel projet ?

VENTE DE BOIS



L'entreprise qui devait débiter le bois et le remonter sur le chemin a eu un accident de véhicules et ne peut mener à bien sa mission.

Pour cette raison, la vente de bois est repoussée au mois d'octobre lorsque le sève descendra. Les inscriptions sont maintenues.

Téléthon
2020

Malgré le contexte sanitaire, la commune d'Adé a reversé au Téléthon la somme de 450€, récoltée grâce à l'urne présente en mairie. Aucune manifestation n'a pu être organisée en 2020!

Nous espérons pouvoir nous mobiliser en 2021.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR !!!



Cela ne vous aura pas échappé, les chenilles processionnaires sont de retour. Elles descendent depuis leur cocon en forme de poire aux extrémités des branches de pin ou de sapin. Elles se déplacent en file indienne le long du tronc puis sur le sol.

Les chenilles sont dangereuses pour l'homme et pour nos animaux de compagnie. En effet, elles portent sur leur dos des poils urticants responsables de brûlure par contact, de dermatite (rougeurs sur la peau) et parfois même d'allergies.

Au printemps, quand un grand nombre de ces chenilles descendent, il est recommandé de ne surtout pas les toucher à la main et de tenir les chiens en laisse dans les lieux à risque afin d'éviter qu'ils ne lèchent ou ne croquent ces chenilles.

Plusieurs moyens de lutte existent. Étant donné le nombre important d'arbres touchés sur la commune, le moyen de lutte le plus judicieux est de faciliter l'implantation durable des mésanges charbonnières sur notre territoire.

En effet, les mésanges charbonnières sont le principal prédateur de la chenille processionnaire mais aussi de sa forme adulte (un papillon). Elles peuvent limiter grandement le nombre de ces chenilles et ainsi préserver notre santé, celle de nos animaux de compagnie et celle de nos pins et sapins.

Le principe est de mettre à disposition des mésanges un habitat pour qu'elles puissent y nicher.



L'habitat est de conception simple, chaque particulier peut en installer dans son jardin. Des plans de fabrication des nichoirs sont disponibles à la mairie. Plus les nichoirs installés seront nombreux plus le nombre de mésanges sera adapté aux besoins de la commune en prédateurs naturels.

**SOIS RESPONSABLE
RAMASSE MES CROTTES**



UN PEU DE SAVOIR VIVRE !

Le covid n'explique pas tout. Il est vrai que les plus heureux en cette période de crise sanitaire sont les chiens. En effet, leurs sorties journalières ont motivé de nombreux propriétaires à les promener plus que d'habitude, exercice permettant de s'aérer plus tard le soir. Toutefois, il a été constaté une recrudescence des déjections canines dans certaines rues du village et d'autres lieux publics très fréquentés y compris par les enfants.

Dans le respect des **articles 99-2 et 97 du Règlement Départemental sanitaire et social**, et avant d'en arriver aux sanctions pouvant aller jusqu'à 450€, il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.

Des sacs spéciaux seront disponibles à la mairie pour ramasser et jeter les déjections dans vos poubelles.

Merci pour votre compréhension .



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Modalité des inscriptions scolaires des écoles publiques maternelles et élémentaires du SIMAJE

RETRAIT DES DOSSIERS

- Soit en ligne sur le site : www.lourdes.fr
- Soit en appelant au **05.62.42.89.31** pour l'envoi du formulaire papier
- Soit en retirant le dossier dans **les mairies des communes rurales**
- Auprès des écoles publiques du **SIMAJE**

RETOUR DES DOSSIERS

Les dossiers d'inscription seront à retourner complets du 12 avril au 28 mai 2021 (aucune inscription ne sera prise en compte avant le 12 avril):

- Par mail à l'adresse inscription@simaje-lourdes.fr (Le formulaire et les pièces complémentaires doivent être parfaitement lisibles)
- Par voie postale à l'adresse – SIMAJE- ZI du Monge 1 rue Francis Jammes 65100 LOURDES
- Par dépôt dans la boîte aux lettres du SIMAJE

Attention tout dossier devra être retourné COMPLET.

Les parents séparés en difficulté pour obtenir la 2ème signature, il faudra impérativement fournir une attestation du parent non signataire approuvant l'inscription.

PIÈCES À FOURNIR :

Copie justificatif de domicile

Copie livret de famille

Copie vaccins

Certificat de radiation en cas de changement d'école à remettre au plus tard le jour de la rentrée au directeur (trice) où votre enfant sera scolarisé

Copie du jugement en cas de divorce ou de séparation

PAI existant

(Aucune copie ne sera faite sur place)



Tout dossier incomplet sera refusé.

Un courrier vous informera mi-juin de l'affectation de votre enfant.

À VOS MASQUES !

Dans ce contexte sanitaire particulier et compliqué, il apparaissait important à l'équipe d'animation de maintenir le Carnaval.

En respectant le protocole sanitaire, chaque groupe d'enfants a pu :

partager un goûter offert par la Mairie et l'Épicerie d'Adé (bon d'achat gagné lors du concours du plus beau sapin de Noël), faire des jeux de mimes, faire des battles de danse, jouer librement pour les cycles 3, temps de remise de leur livre souvenirs

Un moment festif bienvenue !!!



Les Associations

ASSOCIATION ANIMATION DIFFUSION ECHANGES

À ce jour , la situation sanitaire reste encore bien incertaine. Notre association, comme toutes les autres, en subit les conséquences.

Espérons tout de même que très prochainement, les lieux culturels en particulier mais pas seulement naturellement, puissent rouvrir leurs portes.

Au vu de ce contexte général et en raison des mesures plus ou moins drastiques qui peuvent encore être préconisées, nous faisons le choix de voir venir des jours meilleurs pour annoncer clairement, et la reprise des activités régulières et la programmation des manifestations envisagées.

Comment agir, faire autrement ?

Par contre, à distance, en visio-conférence, se sont tenus (non sans difficultés) :

- les répétitions de théâtre de la troupe des Exquis Mots.
- l'atelier d'écriture du mois de mars (samedi 13).

Le prochain se déroulera mi-mai 2021.

De même, nous pouvons vous informer que nous avons décidé (très compréhensible) que toutes les adhésions de la saison précédente (2020) seraient (et gracieusement) reconduites pour l'année 2021.

À ceux qui ont été touchés par cette pandémie, complet rétablissement.

***Prenez bien soin de vous.
Avec nos meilleurs et amicaux sentiments.***

COMITÉ DES FÊTES

Lundi 5 avril a eu lieu la chasse aux œufs des enfants de la commune.

Le temps a été particulièrement clément et une trentaine d'enfants se sont lancés sur les traces des fameux chocolats.

Le comité des fêtes, en nombre ce jour-là pour assurer la sécurité et les gestes barrières, tient à remercier les familles et les participants.

Ce fut un bon moment de convivialité avant l'éloignement lié à ce nouveau confinement.

En espérant pouvoir organiser bientôt de nouvelles manifestations, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le comité des fêtes d'Adé





AVIS AUX AINÉS

Nous ne vous oublions pas et espérons pouvoir vous réunir rapidement afin de passer un moment convivial...

Prenez soin de vous!



Lors de son passage à domicile le SYMAT a omis de vous donner un sac récupérateur de verres . Il est à votre disposition à la mairie, venez le chercher durant les heures de permanence.

PARCEQUE NOUS AIMONS NOUS ENGAGER



Les Ruchers d'Ambroise

« Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. »

Même si cette phrase présente une controverse quant à celui qui en est l'auteur : Albert Einstein. Il n'en demeure pas moins que cette citation porte à réfléchir quant à nos actions. C'est pourquoi avec mon épouse Valérie, et moi avons répondu à un appel, nous poussant à prendre notre part, nous aussi, dans ce rééquilibrage nécessaire pour le bien de tous. Forts de cette décision, nous avons décidé de changer de vie. Installés récemment dans le piémont pyrénéen, nous nous sommes lancés dans l'apiculture. Nous souhaitons associer le plus grand nombre à cette démarche. En parrainant des abeilles, vous participez à les préserver dans leur environnement. En agissant ensemble, tout le monde y trouve son compte :

- Les Abeilles : Soignées, protégées par l'apiculteur, elles logeront dans une ruche neuve, installée dans un environnement naturel. Elles bénéficieront de conditions idéales pour leur développement.
- L'Environnement : Grâce aux abeilles, des milliers de fleurs seront visitées chaque jour, favorisant la biodiversité. La Faune et la Flore sauvages bénéficieront directement de la présence des abeilles.
- L'Apiculteur : Par votre participation, celle-ci sera directement investie pour une nouvelle colonie d'abeilles (préparation d'une ruche neuve, création d'essaim avec introduction d'une reine de qualité et mise en production)
- Et Vous : De votre côté, vous profiterez de miel de grande qualité, et d'autres produits de la ruche, récoltés dans des territoires préservés et sauvages et selon des techniques respectueuses des abeilles.

LES RUCHERS D'AMBROISE vous permettent de vous engager dans ce mouvement de sauvegarde des abeilles, de nous soutenir, et surtout de goûter au miel de la ruche que vous avez parrainée.

La disparition des abeilles n'est pas une fatalité, et nous pouvons agir pour leur survie ! C'est ensemble que les grandes causes se défendent, et vous avoir à nos côtés nous donne des ailes pour sauver les abeilles.

www.les-ruchers-d-ambroise.com

Cap Aéro Pyrénées ZI Toulicou – bât. 1 65100 Adé



Frédéric MARCHAND
Apiculteur



DE MARS à JUIN 2021

Participation à la Coupe de France du Potager

AIDEZ-NOUS À PLANTER NOTRE SUCCÈS !

Envie de donner un coup de pouce ! Contactez nous au 05.62.55.19.71

MY CITY POCKET

VOTRE MAIRIE PLUS PROCHE DE VOUS !



Restez en contact avec votre mairie en téléchargeant l'application MyCityPocket. C'est GRATUIT !



Nous vous encourageons à télécharger l'application gratuite « my city pocket ». La commune peut vous envoyer un message à tous moments sur les informations du village.



ÉTAT CIVIL

Naissance : Néant
Décès : Alexandra ESCALE

PERMANENCES

Ouverture MAIRIE : lundi au vendredi : 9h à 12h.
Adresse courriel : MAIRIE-DADE@wanadoo.fr
Site internet : mairie-ade.fr

LA POSTE

Ouverture : lundi au vendredi : 12h15 à 15h15.

Directeur de la publication

Jean-Marc BOYA

Rédacteurs

Maryline CARASSUS

avec les membres des commissions

Impression : PHD Diffusion